



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 13 Février 2013

Date de la convocation 06 Février 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – SAINT FELIX DE LODEZ
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, M.CERET Hugues CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, Mme PASSIEUX Marie, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane à M.GAIRAUD Francis, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard.</p>

Objet : Débat d'orientation budgétaire.

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire qu'en application des dispositions combinées des articles L.2312-1 et L.5211-36 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le Budget Primitif 2013.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130221-2013-02-13-01-DE
Date de télétransmission : 21/02/2013
Date de réception préfecture : 21/02/2013

Il ajoute que ce débat constitue la phase préalable au vote du budget et porte sur les grandes orientations budgétaires et les choix généraux.

Il permettra de détailler les grands projets structurants et d'analyser les équilibres financiers de la Communauté de Communes du Clermontois pour 2013 (voir pièce annexe).

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

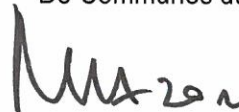
Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2013.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontois,



Alain CAZORLA.

